

négocier avec Rome. J'ai de ce point des preuves absolument certaines. Le gouvernement français voit approcher avec terreur l'époque du 11 décembre. Il ne sait pas ce qu'il fera alors et redoute des complications qui le contraindraient, soit à la guerre religieuse ouvertement déclarée (et elle est sœur-aînée de la guerre civile), soit à une seconde reculade ou, mieux à une troisième, car la première a été la reculade des inventaires à cause de l'attitude des catholiques.

— Le pape ne refuse pas une négociation ; son interview par M. de Maizières le dit clairement ; mais, en même temps, pour éviter toute surprise, il déclare les garanties qu'il exigera. Ceux qui ont fait la loi mauvaise, doivent eux-mêmes la rendre acceptable. Par conséquent il faut l'intervention du Parlement. Or le pape ayant dit une parole si grave, il la maintiendra et écartera impitoyablement toute autre mesure qui ne lui donnerait pas cette garantie. Je sais que la garantie d'un Parlement français n'est pas grand chose quand on voit avec quelle rapidité la Chambre juge et se déjuge sur le même sujet, mais peut-on demander autre chose ? Et puis si la Chambre défait ce qu'elle aura péniblement échaffaudé, le Souverain-Pontife retirera la ligne de conduite qu'il aura modifiée, et reviendra à son idée première. " La loi de séparation ignore pape, évêques, clergé, — pape, évêques, clergé ignoreront la loi de séparation ".

— Nous avons à Rome un parti de jeunes que l'on appelle ou qui se laissent appeler *Intellectuels* (avec un grand I je vous prie). Reprenant sous une forme nouvelle le vieux programme libéral, ils veulent moderniser l'Eglise, et élargir surtout son dogme qu'ils trouvent trop étroit et trop rigoureux pour l'esprit humain. Ils ont besoin d'horizons plus vastes, et surtout de pouvoir s'y mouvoir librement sans rencontrer à chaque pas la barrière du dogme. Un professeur de l'Apollinaire, M. Bonaiuti, avait donné dans ces idées et avait publié des articles qui les reflétaient. Appelé au Vatican, il dut en faire la rétractation. Mais Pie X pensa, et avec raison, que ce n'était point suffisant et qu'il pouvait être dangereux pour la foi des séminaristes de leur laisser un professeur dont les tendances avaient dû être réprimées. Il vint de le prier de donner sa démission de professeur de l'Apollinaire, et là-dessus grande clameur des journaux libéraux de toutes nuances. Ils disent que M. Bonaiuti s'étant soumis, on devait lui conserver sa chaire ; mais ils ne s'aperçoivent pas